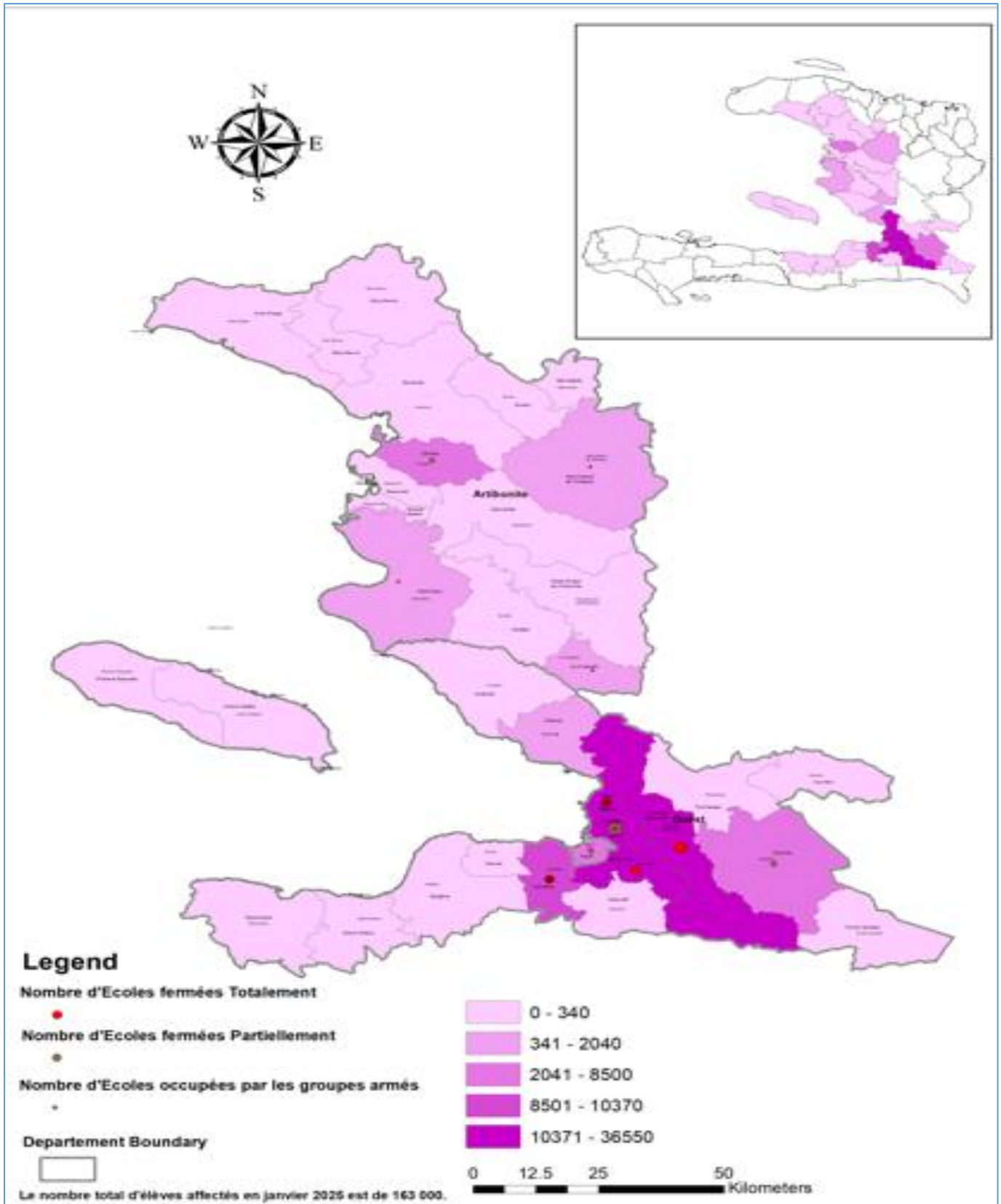


RAPPORT STATISTIQUE DE DONNÉES DE L'ÉDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE EN JANVIER 2025



Dans le cadre de la préparation du rapprochement du mécanisme de production de données sur l'éducation en situation d'urgence avec le Système d'information et de Gestion de l'Éducation (SIGE), les rapports sur l'Éducation en Situation d'Urgence (ESU), en plus de présenter l'évolution du nombre d'écoles fermées, écoles d'accueil des enfants déplacés scolarisables, écoles relocalisées, écoles détruites, écoles occupées, le canevas devra s'efforcer de capter également l'information relative aux établissements réouverts sur les lieux d'origine.

Il faut également rappeler que la crise sécuritaire prend une dimension de plus en plus inquiétante, celle des **attaques** contre les locaux scolaires, ainsi que les personnels éducatifs et les élèves, désormais victimes d'autres incidents tels que les balles perdues, incendies par des groupes armés. En parallèle, les mouvements des populations ne font que s'accroître. En décembre 2024, le round 9 de la DTM de l'OIM présente **1 041 229 PDI** dont près de 500 000 enfants, parmi lesquels **393 776 sont des enfants d'âge scolaire**, selon l'analyse faite par le Cluster Éducation.

SITUATION DES FERMETURES

Le nombre d'établissements scolaires fermés passe de 919 en juillet 2024 à 959 soit + 40 nouvelles fermetures à la date du 31 janvier 2025. Cette nouvelle situation représente 5% des 18 649 établissements scolaires que compte le système éducatif haïtien. Ces fermetures affectent 163 000 élèves (soit 7,3% des 2 215 751 élèves) et 4 529 enseignants (soit 5% des 96 172 enseignants du pays) dans les deux (02) départements à forts défis sécuritaires (Ouest et Artibonite) contre 156 000 élèves et 4 316 enseignants en juillet 2024.

Situation des fermetures partielles

Le nombre d'écoles partiellement fermées est de 688. Cela représente 4% des structures éducatives. Ces fermetures affectent approximativement 116 960 élèves et 3 248 enseignants.

Situation des fermetures complètes

Le nombre d'écoles totalement fermées est de 271. Cela représente 2% des structures éducatives. Ces fermetures affectent approximativement 46 070 élèves et 1 279 enseignants.

SITUATION GENERALE DES ECOLES AFFECTEES PAR LA VIOLENCE EN 2025

Zoom sur les fermetures par département affecté en janvier 2025

La situation par département affecté se présente de la façon suivante :

- Artibonite : 66 établissements scolaires fermés, affectant 11 220 élèves dont 51% des filles et 312 enseignants ;
- Ouest : 893 établissements scolaires fermés, affectant 151 810 élèves dont 51% des filles et 4 217 enseignants.

A ce jour, au total 959 écoles sont fermées (dont 271 complètement fermées) dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite, contre 919 (dont 515 complètement fermées) en fin juin 2024, affectant près de 163 000 élèves (contre 156 000 en juin dernier) et 4 529 enseignants (contre 4 316 en juin 2024). Ces fermetures représentent 5 % de l'ensemble des structures éducatives du pays (18 649 écoles). Quant aux élèves affectés, ils représentent 7% des effectifs nationaux (près de 2 275 000 élèves enregistrés dans le SIGE). S'il n'y a pas une réponse nationale adaptée et mieux coordonnée de la part du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation, les élèves

affectés pourraient progressivement augmenter le chiffre approximatif de 1 700 000 enfants d'âge scolaire qui ne seraient pas à l'école ¹.

A la suite de l'analyse, la situation des fermetures des établissements scolaires fait suite à des attaques et/ou menaces des groupes armés avec leur corollaire de psychose et de peur au sein des populations, y compris parmi les enfants en âge d'aller à l'école. Comme toujours, on constate que le département de l'Ouest concentre le plus grand nombre d'établissements fermés (93%), suivi de l'Artibonite. Ci-dessous la situation générale des établissements scolaires, élèves et enseignants affectés depuis 2024 :

Tableau N°1 : Situation générale des écoles affectées en janvier 2025

| Département | Commune | Ecoles fermées | | | | | Ecoles relocalisées | | Ecoles occupées par les groupes armés | Ecoles détruites par les groupes armés | Ecoles occupées par les PDI |
|-------------------|--------------------------------|-----------------------------------------|------------|------------|-----------------|----------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| | | Nombre d'Ecoles fermées en janvier 2025 | | | Elèves affectés | Enseignants affectés | Nombre d'Ecoles réouvertes en janvier 2025 | Nombre d'Ecoles relocalisées en janvier 2025 | Nombre d'Ecoles occupées par les groupes armés en janvier 2025 | Nombre d'Ecoles détruites par les groupes armés en janvier 2025 | Nombre d'Ecoles occupées par les PDI au 4ème trimestre 2024 |
| Artibonite | Gonaives I | 0 | 2 | 2 | 340 | 9 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Artibonite | Liancourt | 0 | 38 | 38 | 6,460 | 179 | 38 | 1 | 0 | 0 | |
| Artibonite | L'Estère | 3 | 4 | 7 | 1,190 | 33 | 13 | 0 | 0 | 0 | |
| Artibonite | Petite Riviere de l'Artibonite | 3 | 4 | 7 | 1,190 | 33 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Artibonite | St-Marc | 4 | 8 | 12 | 2,040 | 57 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Sous Total | | 10 | 56 | 66 | 11,220 | 312 | 51 | 1 | 0 | 0 | 3 |
| Ouest | PauP NORD | 0 | 10 | 10 | 1,700 | 47 | 0 | 10 | 0 | 2 | 49 |
| Ouest | PauP SUD | 0 | 35 | 35 | 5,950 | 165 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Ouest | Carrefour Ouest | 45 | 0 | 45 | 7,650 | 213 | 0 | 0 | 26 | 19 | |
| Ouest | Carrefour Est | 0 | 16 | 16 | 2,720 | 76 | 0 | 0 | 3 | 0 | |
| Ouest | Pétion-Ville 1 | 50 | 100 | 150 | 25,500 | 708 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Ouest | Delmas | 12 | 200 | 212 | 36,040 | 1,001 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Ouest | Tabarre | 49 | 100 | 149 | 25,330 | 704 | 0 | 35 | 25 | 24 | |
| Ouest | Ganthier | 0 | 50 | 50 | 8,500 | 236 | 0 | 0 | 1 | 0 | |
| Ouest | Croix-des-Bouquets | 100 | 115 | 215 | 36,550 | 1,015 | 0 | 65 | 0 | 0 | |
| Ouest | Cabaret | 2 | 4 | 6 | 1,020 | 28 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Ouest | Cité-Soleil | 3 | 2 | 5 | 850 | 24 | 0 | 0 | 0 | 2 | |
| Sous Total | | 261 | 632 | 893 | 151,810 | 4,217 | 0 | 110 | 55 | 47 | |
| Total | | 271 | 688 | 959 | 163,030 | 4,529 | 51 | 111 | 55 | 47 | 52 |

Pour certains chiffres qui peuvent sembler surprenants compte tenu de la volatilité de la situation sécuritaire, l'interprétation suivante est possible :

- Carrefour : Bien que la zone soit encore sous le contrôle des groupes armés, les activités ont repris. Il y a une forme de cohabitation entre la population et ces derniers, ce qui explique pourquoi il y a moins d'écoles fermées.
- Croix-des-Bouquets : De plus en plus de personnes ont quitté la zone, ce qui a peut-être conduit à l'augmentation du nombre d'établissement fermés.
- Pétion-Ville : La plupart des écoles fermées l'année dernière pour cause d'insécurité dans le BDS de Pétion Ville 2 ont repris normalement leurs activités depuis Octobre 2024. Cependant les effectifs sont réduits et certaines classes ne fonctionnent pas normalement. Avec la nouvelle situation qui se développe à Kenscoff (135 écoles fermées), les risques de fermeture se renforcent.
- Tabarre : Toutes ces écoles se trouvent dans des situations difficiles par rapport aux actes de vandalisme perpétrés par de civils armés et ces actes leur empêchent de répondre aux exigences scolaires. Pour les responsables qui arrivent à faire fonctionner leurs écoles malgré la conjoncture actuelle, les civils armés leur demandent une forte somme d'argent pour pouvoir leur laisser fonctionner. A cet effet, les dirigeants étatiques devraient intervenir pour apporter de l'aide aux différents établissements scolaires et cela avec les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui œuvrent dans le domaine de l'Education.

¹ Les enfants d'âge scolaire sont estimés à près de 4 000 000 en Haïti. Si en 2024, 2 215 751 élèves ont été enregistrés par le SIGE, alors près de 1 784 000 enfants sont en dehors de l'école.

- Cité Soleil : En janvier 2025, bien que la situation soit toujours précaire à Village Solidarité, toutes les écoles fonctionnent normalement. Dans les autres zones du district, tout va bien et la vie semble vouloir reprendre normalement. Au niveau des écoles détruites et pillées par les groupes armés, on cite l'école Jean Charles Pelais située au Village Solidarité et de La ruche de Juliana dans le Village Solidarité tout près de l'hôpital Bernard Mevs. La plupart des écoles de la zone fonctionnent tant bien que mal avec un effectif réduit.
- Port-au-Prince : En janvier 2025, la majorité des écoles fonctionnent difficilement à cause de l'insécurité. Par exemple, les écoles Horace Eheart, Claire Marie de la Fine ont été détruites et incendiées. Les écoles République du Brésil et Celie Lilavois ont fermé leurs portes, pour ne citer que celles-là. Entre-temps, plusieurs établissements sont forcés de se relocaliser en lieux sûrs.
- Delmas : La situation n'a pas changé depuis le mois de juin. Les autorités essaient tant bien que mal de prendre certaines mesures de continuité éducative : relocalisation/fusion de 2 à 4 écoles dans une même cour, etc. Il est particulièrement difficile d'organiser les mouvements du personnel de supervision afin de faire un état des lieux plus ou moins complet.
- Artibonite : Plusieurs écoles ont réouvert (51) grâce aux dernières opérations de ratissage menées par la PNH et la MMSS dans les communes de Liancourt et de L'Estère. En termes de relocalisation, il n'y a que le Lycée National de l'Estère qui a été relocalisé.

Il est à noter que vers la fin du mois de novembre 2024, près de 80 % des écoles du département de l'Ouest d'Haïti, où se trouve la capitale Port-au-Prince, ne fonctionnaient toujours pas, perturbant l'éducation d'environ 790 000 élèves répartis dans près de 6 000 écoles. La dernière grève des enseignants, lancée depuis début janvier 2025, est également un coup dur pour l'éducation en Haïti. Dans certaines zones (Grand Sud, Nord, Ouest), plusieurs milliers d'élèves ont vu leur scolarité perturbée par l'absence des enseignants près de 30 jours et même plus.

SITUATION DES DEPLACEMENTS

Tableau N°2 : Enfants déplacés scolarisables

| N° | Synthèse de la situation des enfants déplacés scolarisables (basée sur la DTM de Décembre 2024) | | | |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| | Zones d'accueil | Nb de PDI | Nb d'enfants déplacés scolarisables | Proportions enfants scolarisables |
| 1 | Ouest | 406,839 | 138,064 | 34% |
| 2 | Sud | 146,364 | 59,244 | 40% |
| 3 | Sud-Est | 114,239 | 45,506 | 40% |
| 4 | Grand'Anse | 91,057 | 34,925 | 38% |
| 5 | Centre | 67,608 | 33,119 | 49% |
| 6 | Artibonite | 84,719 | 29,764 | 35% |
| 7 | Nord | 64,621 | 28,128 | 44% |
| 8 | Nippes | 46,356 | 17,902 | 39% |
| 9 | Nord Ouest | 13,960 | 5,200 | 37% |
| 10 | Nord Est | 5,466 | 1,924 | 35% |
| Total | | 1,041,229 | 393,776 | 38% |

Le tableau 2 ci-dessus indique, selon le profil, la répartition des élèves déplacés internes (EDI), répartis dans les 10 départements concernés par l'enquête de l'OIM au dernier trimestre de l'année 2024. Selon le profil, l'Ouest enregistre le plus grand nombre d'EDI (138 064). Il est suivi par le Sud et le Sud-Est avec 104 750 EDI. Ces trois départements sont les seuls qui ont accueilli plus de 40 000 EDI. Ces chiffres s'expliquent par le fait que ces zones ont enregistré plus de personnes déplacées internes à la suite de la crise sécuritaire qui se traduit généralement par différentes attaques, contre

les écoles, centres de santé, assassinats, etc.) entraînant un flux massif des populations dans l'Ouest et le Grand Sud, principalement dans le Sud et le Sud-Est.

Selon les informateurs clés, principalement les Directions départementales de l'éducation (DDE), on note un faible retour des élèves dans leurs localités d'origine. Pour le moment, il est difficile de donner de chiffres crédibles étant donné que les recensements dans ce sens ne sont pas encore initiés. Cependant il est connu globalement que le faible mouvement de retour s'expliquerait essentiellement par la persistance de l'insécurité dans les zones affectées qui empêche la réinstallation des populations dans l'Ouest où il a été observé plusieurs incidents sécuritaires. La recrudescence des attaques des groupes armés depuis novembre 2024 pourrait expliquer la méfiance des populations à regagner leurs habitations.

RECOMMANDATIONS

- ✚ Dans toutes les zones concernées, selon les informations collectées auprès des Chefs des Bureaux de Districts Scolaires (BDS) et quelques partenaires locaux, très peu d'enfants d'âge scolaire affectés par la crise ont pu s'inscrire durant l'année scolaire 2024-2025. Il est recommandé aux acteurs de réponse, en parfaite collaboration avec les communautés, de mettre en place dans les zones accessibles un mécanisme d'orientation et de sensibilisation pour identifier les enfants d'âge scolaire dans les ménages qui n'ont pas pu inscrire leurs enfants pour les raisons évoquées (entre autres l'incapacité à payer les frais liés à l'éducation). En fonction des besoins, il peut être nécessaire d'envisager une aide en espèces et sous une autre forme appropriée au contexte (une consultation avec les communautés est requise à ce niveau). En parallèle la prestation alternative doit continuer à être au rendez-vous pour gérer la transition avant le transfert dans le circuit formel ou non formel. Une offre accrue de services éducatifs dans les écoles hôtes ainsi que dans les sites et les camps, comprenant à la fois des infrastructures supplémentaires et des enseignants qualifiés, contribuerait à augmenter les taux de fréquentation et à offrir un environnement protecteur aux enfants d'âge scolaire y compris ceux vivant dans les camps.
- ✚ Certains profils d'enfants se heurtent à des obstacles plus importants pour accéder à l'éducation. Il s'agit notamment des enfants vivant avec handicap, les filles et les enfants en dehors de l'école pour les raisons structurelles (près de 1 700 000). Les efforts en cours pour augmenter la scolarisation et l'éducation devraient aussi cibler de manière proactive les filles au niveau du secondaire ainsi que les enfants issus des ménages à faibles revenus. Étant donné que les enfants hors système scolaire sont également nombreux dans un paysage fortement paupérisé caractérisé, notamment par des mariages et de grossesses précoces, travaux domestiques, recrutement par des groupes armés, il est recommandé d'envisager des programmes novateurs intégrant **l'éducation non formelle**, la protection et les moyens de subsistance (transferts monétaires, etc).
- ✚ En analysant les données rapportées par certains BDS de l'Ouest, on constate des insuffisances dans le rapportage. Il est recommandé au MENFP, en tant que chef de file du Cluster Education, de s'assurer pour qu'il y ait un suivi de proximité sur l'évolution des besoins au sein des écoles affectées par la crise pour faciliter la planification. Le niveau de la réponse pour la scolarisation des EDI étant également très faible, des efforts sont à fournir pour faciliter un accès plus accru des enfants d'âge scolaire déplacés.
- ✚ L'impact des attaques contre l'éducation engendre de plus en plus des défis humanitaires et de développement plus large auxquels il est urgent de s'attaquer. Au mois de janvier le nombre d'écoles détruites ou brûlées par les groupes armés est de 47, contre 284 en juin dernier, ce qui porte le nombre total à 331 ; des acteurs de l'éducation ont été tués, enlevés ou menacés. Des établissements scolaires ont même servi des bases pour les groupes armés (55 en janvier 2025

contre 20 en juin 2024, ce qui porte le nombre total à 75). Ces agissements exposent les acteurs scolaires à des dangers, empêchent un grand nombre d'enfants et d'étudiants d'exercer leur droit à l'éducation. Cette situation détruit progressivement les espoirs et les ambitions de toute une génération d'enfants. Le Cluster Education doit continuer à documenter et d'alerter les autorités du pays ainsi que la communauté internationale afin que l'environnement scolaire retrouve sa quiétude d'antan. En tant que pays ayant ratifié la Déclaration « Safe School » (Safe School Declaration/SSD)², le Gouvernement, avec le soutien de ses partenaires devra: (1) veiller à ce que les lieux d'éducation soient des « lieux sûrs » ; 2) utiliser les Lignes directrices de la SSD et les intégrer dans les politiques nationales et les cadres opérationnels; 3) rapporter sur tous les incidents liés aux attaques contre l'éducation ainsi que de leurs victimes ; 4) stopper toute utilisation militaire des établissements scolaires ; 3) enquêter sur la violations du droit international et poursuivre les auteurs de manière appropriée ; 4) assurer la continuité éducative dans le respect des consignes mondiales et nationales qui s'appliquent et enfin 5) créer (ou renforcer les cadres de coordination existants) un cadre de concertation pour examiner la mise en œuvre de la SSD.

² Le paquet Safe School comprend généralement les services ci-après : (1) la préparation des écoles à la réduction des risques ; (2) la prise en charge psychosociale à travers différents acteurs (enseignants, communautés, agents de santé, relais et psychologues spécialisés en présentiel comme en ligne) et enfin (3) l'éducation à distance (programme d'éducation par la radio, télé ou via les plateformes, les distributions d'anales d'auto-apprentissage). Le Safe School est enrichi dans certains pays par le « better learning program » (BLP) mis en place par l'ONG NRC. L'objectif du programme "Mieux apprendre" est de retrouver la capacité d'apprentissage perdue, de renforcer la résilience et de promouvoir le bien-être des enfants grâce à une intervention en milieu scolaire combinant des approches psychosociales et éducatives. Il s'agit d'une intervention en deux phases au niveau des écoles, qui vise à aider les élèves souffrant d'une exposition prolongée au conflit armé : 1) La première phase, BLP-1, offre un soutien psychosocial à tous les élèves des écoles ciblées. Les enseignants sont formés en appui psychosocial notamment sur les approches de gestion de classe et du comportement pour les élèves ayant été témoins ou victimes d'événements traumatiques ; 2) La deuxième phase, BLP-2, est proposée aux enfants présentant des signes significatifs de traumatisme, tels que cauchemars et dépression. Les enfants bénéficient d'un suivi psychologique individuel et en groupe, où ils sont invités à dessiner leurs cauchemars puis à partager leurs dessins avec le groupe ; les parents dont les enfants participent au BLP-2 participent aussi aux séances de suivi psychologique